

# If...

Par Yannick Motel, délégué général de la Fédération LESISS

*« Les investissements dans la santé numérique ont triplé depuis l'an dernier. Cette croissance est soutenue par - et en retour, encourage - une diversification de l'offre en matière de soins de santé, ce qui crée un environnement plus varié et plus dynamique ! » En lisant cette enthousiasmante analyse en août dernier, les acteurs des technologies de communication au service du bien-vivre dans notre pays ont dû se frotter les yeux. Et pour cause.*



**E**xtraite d'un article publié par l'Atelier du 27 août, cette fringante annonce concerne en fait ... le marché américain, au sujet duquel l'administration Obama, dès le début de l'actuelle mandature, avait fait de la e-santé une priorité fédérale. Où en sommes-nous en France ? À en juger par l'examen du PLFSS 2013, les systèmes d'information ne constituent même plus une tâche rémanente sur les écrans de veille.

Du coup, il serait tentant d'en conclure que ce sujet, jugé prioritaire chez nombre de nos partenaires du concert international, ne suscite pas même un battement de paupières chez les élites en terre de France. Au passage, que sont nos grands programmes devenus ? Débuté en fanfare avec l'annonce du tonitruant programme « Hôpital 2012 », puis la relance du DMP suivie de la loi sur la Télémédecine, le bilan de la précédente législature relève du pétard mouillé.

Pour preuve, les systèmes d'information hospitaliers, dont l'encéphalogramme reste dans un état de platitude que le fiasco d'Hôpital 2012 n'aura guère permis de titiller. Du coup, la principale nouveauté réside dans la démarche engagée au printemps 2012 par la Fédération LESISS au sujet de l'opacité dans laquelle évoluent de longue date les SIH. Cette initiative, qui vise à appor-

ter au marché la transparence appropriée en bénéficiant aux prestataires et aux donneurs d'ordre, rencontre pour l'heure un enthousiasme mesuré chez certains acteurs. Pour autant, à terme seuls ceux qui auraient des zones d'ombre à préserver pour leurs intérêts particuliers continueront à faire de la résistance. Pour les autres, cette transparence contribuera à dynamiser un marché des SIH en déshérence.

Concernant le partage d'information de santé, en dépit de la création de l'ASIP Santé et de l'ANAP, tout reste à faire. Ainsi, huit ans après son annonce et cinq ans après sa relance, le DMP affiche le score impressionnant de 200 000 dossiers ouverts à grands frais. En outre, les aventures de la messagerie sécurisée, débutées à l'époque du GIP CPS dans les années 90, continuent de susciter des scénarios dont l'inventivité est inversement proportionnelle à leur début de concrétude. Et pendant ce temps, exception faite des utilisateurs de la solution Apicrypt, les données échangées par messagerie ordinaire, voire par télécopie, continuent tranquillement de prospérer dans l'indifférence générale.

Enfin, les systèmes d'information pour les acteurs de la médecine de ville semblent plus encore à mesure que le temps passe préemptés par l'assurance maladie. Insensible aux lazzis réguliers de la Cour des comptes, cette institution continue imperturbablement à dérouler ses téléseuices. Prochaine étape sur la

feuille de route, la fourniture d'un dispositif de facturation en ligne, lequel pourrait poser une légère difficulté pour certains prestataires privés dont le modèle économique repose pour l'essentiel sur ce service. Quant à l'alignement stratégique de ces téléseuices avec les autres projets portés par la Puissance publique, il prête au mieux à sourire.

Au final, c'est un paysage désolé que les projets institutionnels offrent aux yeux des observateurs. Faut-il y voir la conséquence de l'empilement des innombrables groupements et agences publics, dont l'IGF vient tout juste d'en recenser 1244, en étrillant au passage leur gestion ? Dans le domaine des outils de communication au service du bien-vivre, cet écosystème semble en effet solidement ancré dans ses rivalités internes, et modérément configuré pour sortir le marché de l'ornière.

Heureusement, quelques projets semblent insensibles, tant aux tergiversations des décideurs politiques indécis qu'à l'entropie des technostructures. À cet égard, l'exemple du DP (dossier pharmaceutique) est intéressant. Porté et financé pour l'essentiel par les professionnels eux-mêmes, ce programme affiche au compteur, non pas 200 000 dossiers ouverts mais 22 millions, avec d'ambitieuses perspectives d'évolution. Et si la création d'une filière d'avenir, idéalement exportatrice, passait par une émancipation raisonnée des acteurs de la société civile ?... ■